

Prévention du risque routier : Les acteurs de la prévention ne décrochent pas !

Préventica Strasbourg Europe 2017

Le 08 novembre 2017

UNG Florence
Contrôleur de sécurité

BOUTEILLER Jean-Claude
Contrôleur de sécurité

GUILLON Béatrice
Ingénieur conseil

SOMMAIRE

- Les définitions
- Les statistiques nationales 2015 de sinistralité
- La démarche de prévention du risque routier en trajet
- La démarche de prévention du risque routier en mission
- La charge mentale et les distracteurs présentée par Centaure
- Le témoignage de l'entreprise Aléos

LES DEFINITIONS

L'accident du TRAVAIL

Est considéré comme accident du travail,

- quelle qu'en soit la cause
- l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail
- à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre que ce soit
- pour un ou plusieurs employeurs ou chefs d'entreprise

L'accident de MISSION

L'accident de circulation dont est victime un salarié dans le cadre d'un déplacement professionnel est un accident du travail.

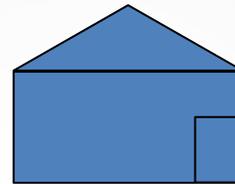
« Conduire est un acte de travail »

L'accident de TRAJET

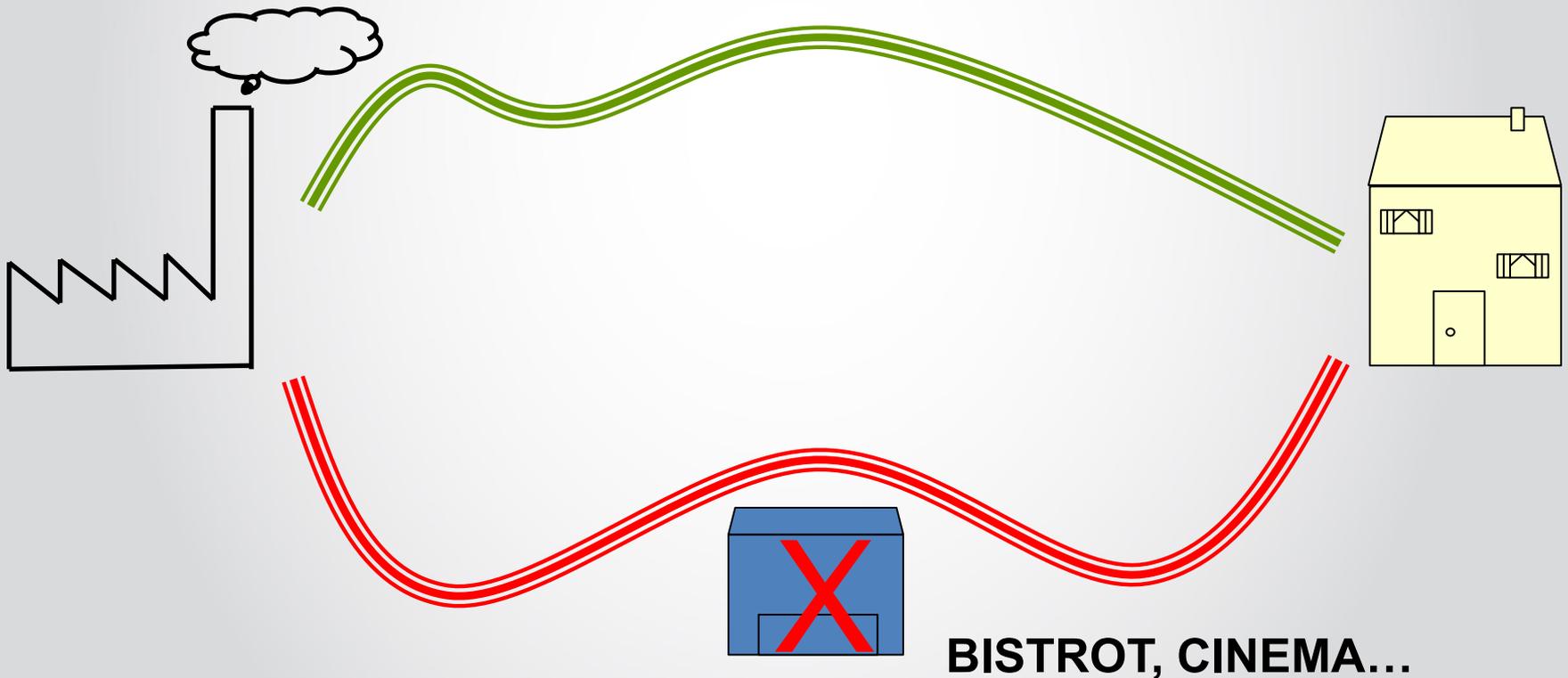
Est considéré comme accident de trajet, l'accident survenu à un travailleur pendant le trajet d'aller et de retour entre :

- la résidence principale, une résidence secondaire (notion de stabilité) ou tout autre lieu où le travailleur se rend de façon habituelle pour des motifs d'ordre familial
- le lieu de travail et le lieu où le travailleur prend habituellement ses repas

L'accident de TRAJET



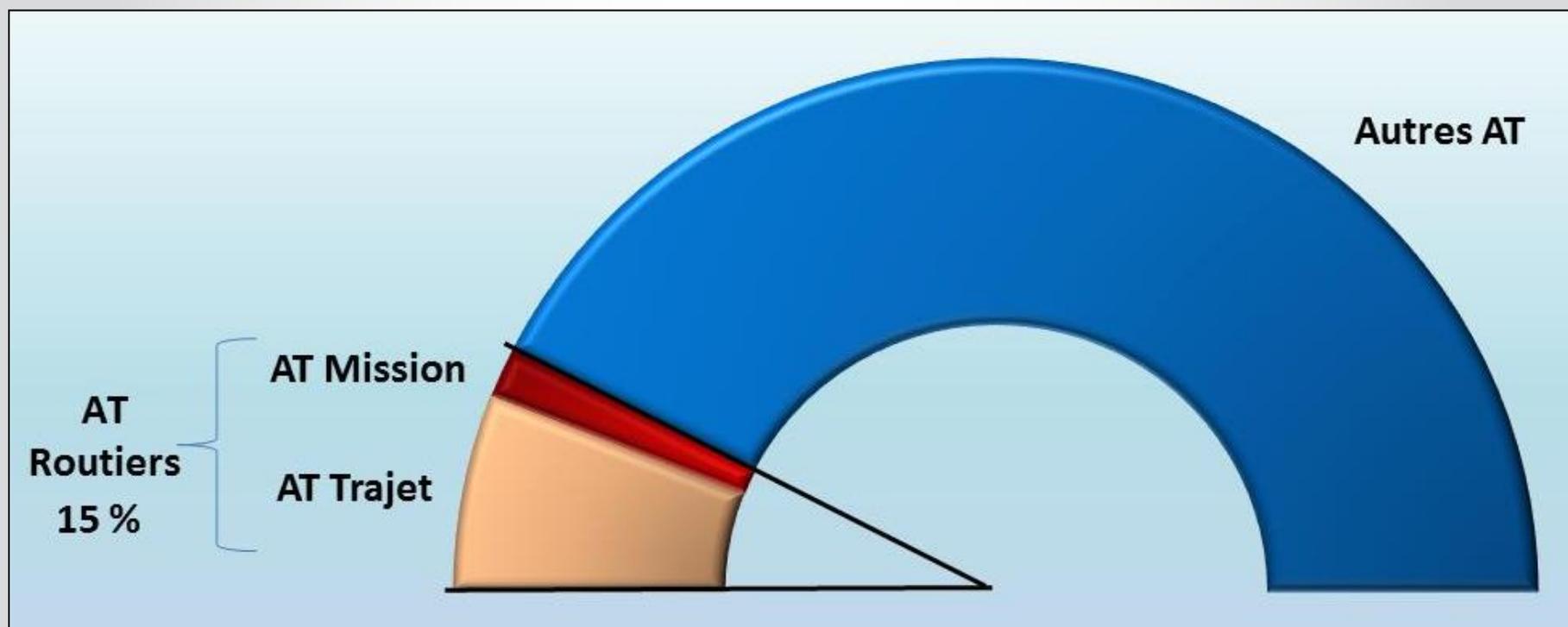
ECOLE, BOULANGERIE...



LES STATISTIQUES NATIONALES 2015 DE SINISTRALITE

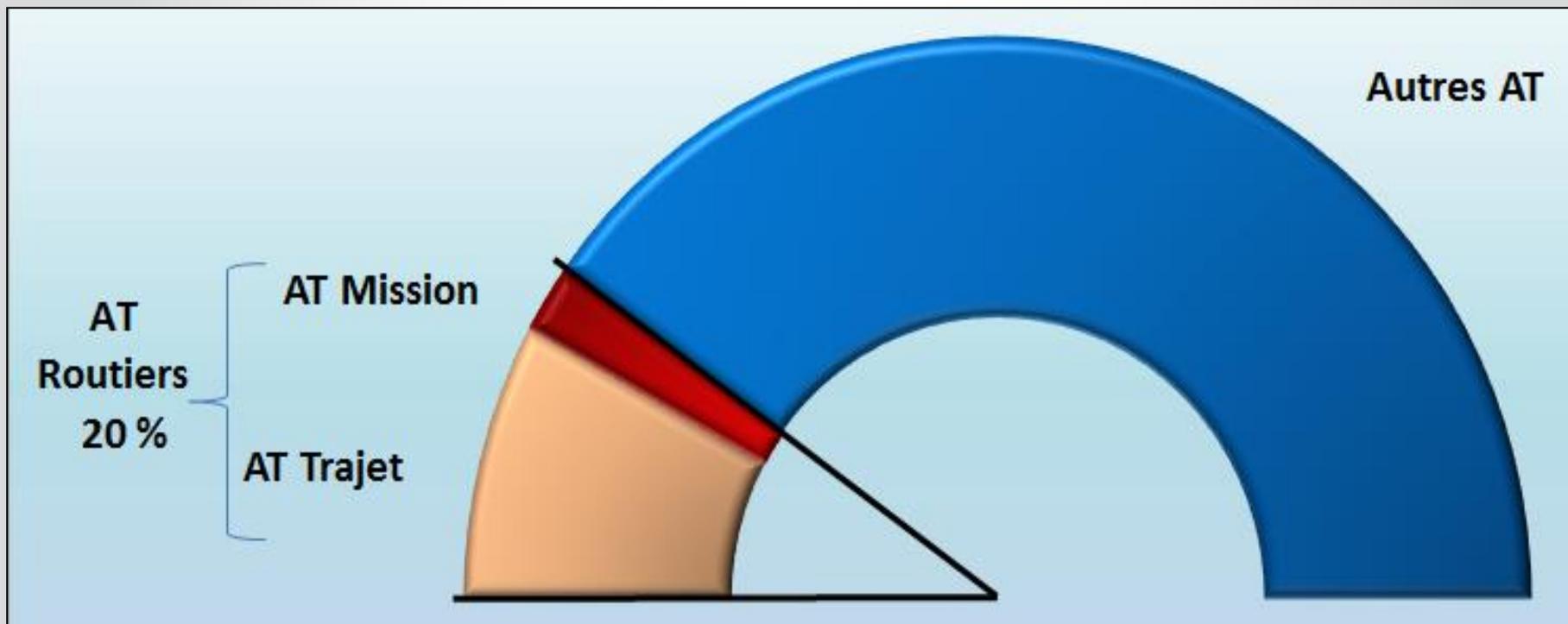
Les accidents liés au travail: avec arrêt

Nombre total : 712 217



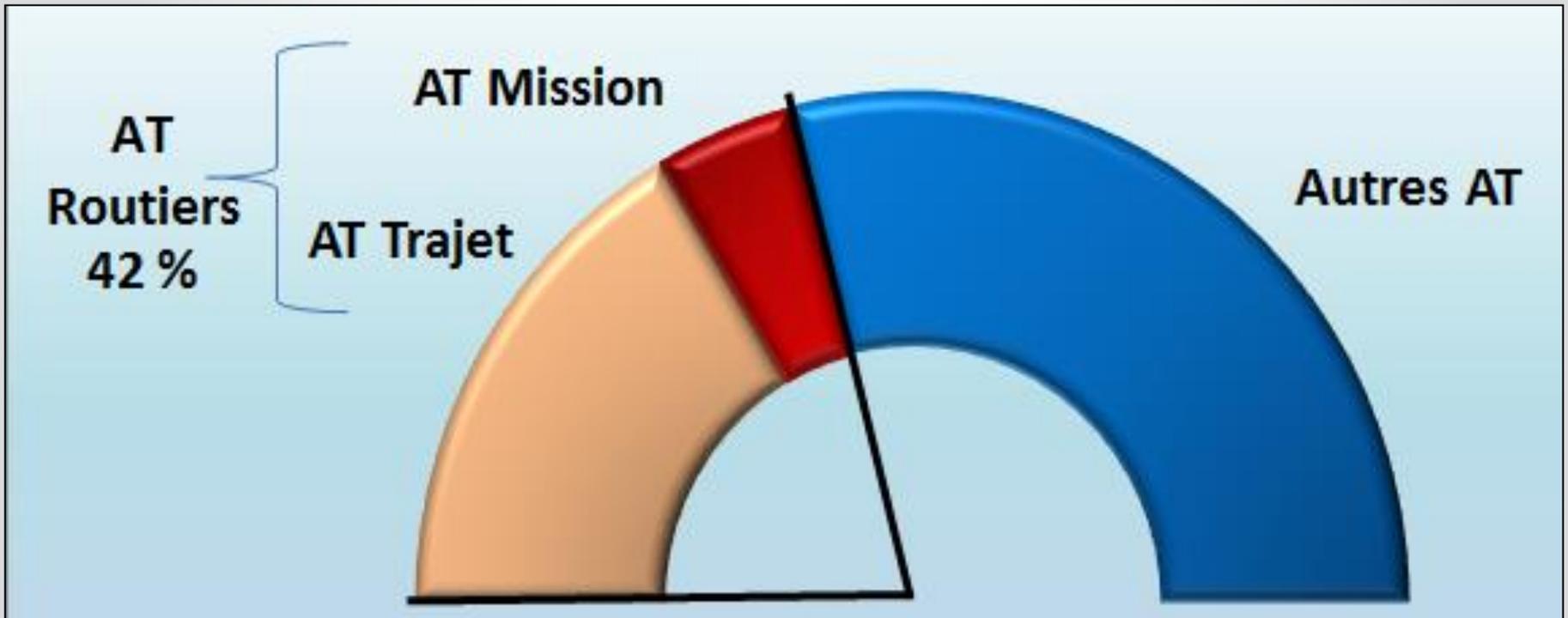
Les accidents liés au travail: avec incapacité partielle permanente

Nombre total : 42 911



Les accidents liés au travail: mortels

Nombre total : 814



**PRES DE LA MOITIE
DES ACCIDENTS DU TRAVAIL MORTELS
(travail et trajet)
EST LIEE
AU RISQUE ROUTIER**

Les enjeux économiques

- 42,7 millions de journées perdues :
 - 6 millions en TRAJET
 - 1,5 million en MISSION

**Le coût du risque routier
pour la Sécurité Sociale
s'élève à près d'1 Milliard d'euros**

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER EN TRAJET

6 principes essentiels

1. Limiter les déplacements des salariés
2. Inciter les salariés à utiliser les transports collectifs
3. Aménager les accès à l'entreprise

6 principes essentiels

4. Inciter à veiller au bon état des véhicules des salariés

5. Aider les salariés à préparer leur trajet

6. Informer et sensibiliser les salariés au risque trajet

LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER EN MISSION

4 leviers d'action

1. Le management des déplacements
2. Le management des véhicules
3. Le management des compétences

4 leviers d'action

4. Le management des communications



Téléphone au volant :
Ne décrochez pas !
> Risque d'accident : + 40%

En ville,
ne laissons pas le téléphone
s'installer au volant.



RISQUES PROFESSIONNELS



LA CHARGE MENTALE ET LES DISTRACTEURS

*M. PAULIN Emmanuel
Coordinateur Centaure
Alsace-Lorraine*

LE TEMOIGNAGE D'ENTREPRISE

*M. RICHARD Loïc
Directeur*

**Retrouvez-nous sur le stand K20 des Carsat
et de l'INRS ainsi qu'au village sécurité
routière**